

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 6

Artikel: Une recette
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218574>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

met jamais les pieds à l'église tu l'aurais reconnu.

— Je te dis, moi, que c'est pas convenable. Un ministre qui vient devant ses paroissiens comme ça. Il devrait toujours être bien habillé, sentir son ministre à cent mètres, quoi !

— Que lui reprochais-tu tout à l'heure, toi qui le traitais de propre à rien ou à peu près ? Il t'a donné une rude leçon, notre pasteur, et tu l'as pas volée, mais en attendant qu'est-ce qu'il va penser de nous ? Quelle horreur ! Bien sûr qu'il faudra encore que je raccommode tes bêtises ! Ils sont comme ça les hommes ; ils font les bêtises et puis après ils disent : Vas-y Louise, arrange les affaires. Rien de ça ! Tu t'en tireras comme tu pourras cette fois.

— Poison de ministre, va ! C'est pourtant vrai ce que dit la Louise. Jean-Louis comment vas-tu te tirer de là ? On cause, on cause, sans penser le dixième de tout ce qu'on dit, même des ministres. Ainsi le nôtre, pour être juste... Poison de ministre, va !

* * *

Le lendemain, dimanche, je pris un soin tout particulier de ma toilette et, mes services terminés, je me rendis au village qu'habitait Jean-Louis. C'est sa femme qui me reçoit. Rougissante et confuse elle reste sans paroles devant moi.

— Bonjour madame, lui dis-je d'un ton cordial, votre mari est-il à la maison, j'aimerais lui parler ?

— Entrez, monsieur le pasteur, et asseyez-vous. Je vais voir où il est — pour sûr qu'il est caché.

— Jean-Louis !

— On y va !

— Viens voir, une visite.

— Qui c'est ?

— Viens toujours.

Méfiant, Jean-Louis fait son entrée, me reconnaît, pâlit, rougit, bredouille...

— Bonjour, monsieur Jean-Louis, lui dis-je en lui tendant la main. Je vous ai joué hier un petit tour qui ne vous a pas fait faire de beaux rêves, cette nuit, j'imagine ?

— Pour sûr, monsieur le pasteur, j'en ai pas fermé l'œil.

— Mais c'est sans rancune n'est-ce pas ? Vous me donnerez la bouteille de fine goutte, promise hier, et que j'irai porter à l'un de mes malades à qui elle fera plus de bien qu'à nous. Ce sera votre expiation et puis on n'en parlera plus. Nous nous quitterons bons amis. Voulez-vous ?

— D'accord, monsieur le pasteur, et respect pour vous. On ira vous entendre dimanche prochain et on se rappellera qu'il y a ministre et ministre.

Je pris congé, reconduit jusqu'au seuil par la Louise, heureuse et souriante, tandis qu'il me semblait entendre Jean-Louis grommeler dans sa barbe : Cette poison de ministre, va !

LE VILLAGE AU PIED DES COLLINES

C'est le titre d'un ouvrage dont l'auteur est notre collaborateur, toujours goûté, Jean des Sapsins, (G. Vaney-Burnier, édit., Lausanne). Nous aurons l'occasion d'y revenir pour dire à nos lecteurs tout le bien que nous en pensons et pour les engager vivement à se procurer cet ouvrage — il n'est pas volumineux — qui leur fera passer de très agréables instants. En attendant et pour amorer leur désir, voici un des morceaux du volume en question.

Le Syndic

Le possède la plus belle maison du village, une large maison rectangulaire, avec un grand toit de tuiles brunes. La façade est peinte en jaune, les volets sont verts et un long corridor dallé conduit à l'appartement. A côté de la cour pavée, il y a un petit jardin où croissent des buissons de groseilliers. Contre la porte de la grange, on a cloué les primes du bétail et, devant l'étable, le tas de fumier est très large.

Il vit là, avec sa femme et sa fille Marie. Son seul chagrin, c'est de n'avoir pas de garçon qui puisse comme lui, cultiver le domaine, faire son service militaire dans la cavalerie et, plus tard,

devenir syndic à son tour. C'est lui qui possède le plus beau train de campagne, les meilleurs champs, les plus forts chevaux et le plus grand nombre de vaches et de génisses à l'étable ou au pâturage. Les petits paysans — ceux qui n'ont que trois ou quatre lopins de terre — ne manquent jamais de lui emprunter les outils qu'ils n'ont pas le moyen d'acheter. Ils lui empruntent tout ce qu'ils peuvent, le char à échelles pour transporter le foin, le buttoir pour « terrer » les pommes de terre et le moulin à vanner quand la saison est venue de « passer » le froment. Ce qui appartient au syndic, on le considère un peu comme un bien communal. Et lui, il a le cœur sur la main, comme on dit. Il n'a jamais renvoyé personne, pas même le grand Ferdinand quand il lui a demandé de le cautionner. Il faut dire que le syndic ne ferait pas cela pour tout le monde. Il sait sur qui il peut compter.

Il n'y en a point comme lui pour savoir vous mettre à reculons dans un sac. Il est solide comme un chêne, rusé comme un renard et doux comme un mouton. Personne ne peut lui résister parce qu'il ne sait pas se fâcher ; mais derrière sa bonhomie apparente se cache un fond de finesse, de rourerie et de robuste bon sens que lui donne l'habitude des hommes et des affaires.

Au Conseil général, tout ce qu'il propose passe haut la main. Il n'y a guère que Jules au Sapeur qui fasse, de temps à autre, opposition, prenant un malin plaisir à dénigrer tout ce qui se fait au village. Mais ce n'est pas l'opinion du préfet. La dernière fois qu'il est venu signer les registres, il a dit :

— Ma foi, vous avez un homme d'attaque à la tête de votre commune ; les affaires marchent comme sur des roulettes !

C'est toujours le syndic qui, le premier, fait les foins. Quand on le voit partir à six heures du matin avec sa faucheuse et ses deux chevaux, on dit : « Le moment est venu ! » C'est l'homme le plus occupé du village. Il est président de la Société de laiterie, président du Syndicat agricole, membre de la Commission de taxe des bâtiments, vice-président du Conseil de paroisse, membre de la Commission scolaire et président de la Commission du Feu. Il lit, tous les soirs, la *Revue* et va de temps à autre boire trois décis à la pinte. Une fois par mois, il assiste au sermon et ne manque jamais de communier à Pâques et au Jeûne fédéral. Quand a lieu la visite d'Eglise, le pasteur invite, à la cure, les autorités de la paroisse afin de participer à un copieux banquet. Au dessert, c'est le syndic qui prononce le discours d'usage — un joli petit discours ma foi, bien dit et bien tourné. Ça le connaît, les discours ; il n'a pas plus de peine à les faire que Jules au Sapeur n'en a pour boire son litre en jouant aux cartes. Et les bons villageois qui ont l'admiration facile disent volontiers : « Un syndic qui sait bien causer, ça ne se voit pas tous les jours ! »

Il ne prend ni les gens, ni les choses au sérieux, et il a mille fois raison. A quoi bon se tracasser inutilement ; on sait ce qu'on doit faire. Quand il reçoit des plaintes, il écoute docilement et n'ajoute pas un mot. « Il faut leur laisser le temps de se dégonfler, a-t-il coutume de dire, on verra venir après ». Si le cas est difficile à trancher, s'il présente quelque menace pour la tranquillité du village, le syndic ne dit rien, il attend, il use la patience du plaignant par des réponses évasives. Son système consiste à ne point se créer d'ennemi ; en outre, il est passé maître dans l'art d'arranger tout le monde. On lui en fait quelquefois le reproche ; reproche bien injuste puisque le syndic met, dans sa manière d'agir, un soin tout particulier à éviter les querelles. Il risque souvent de se trouver entre le bois et l'écorce, comme on dit ; il risque seulement, étant trop malin pour se laisser prendre.

Il ne passe pas pour être ambitieux, cependant il aimeraient beaucoup siéger au Grand Conseil. Jusqu'à présent l'occasion ne s'est pas présentée, mais aux prochaines élections, il a bien des chances d'être élu. Notre syndic sera un

candidat sérieux. Il est intelligent, aimé, respecté. Il a un beau domaine, une bonne cave, des biens au soleil et des rentes à l'ombre. Quand le moment sera venu, il se fera prier — pour la forme — mais sa joie sera grande de s'asseoir dans un siège vert à la Cité. Le préfet, que cette élection intéresse beaucoup, disait dernièrement : — Quand on met une bonne fois le pied sur l'échelle, on est bientôt en haut ! Syndic, député... Dieu sait où l'on s'arrête quand on est bien lancé !

Une recette. — Comment arrivez-vous à vous faire raser si vite ?

— Je dis invraisemblablement au barbier que je ne suis pas pressé.



LE CHALET DU TORRENT

Histoire de montagne.

— Chère mère, une histoire, et, comme au temps jadis, quand nous étions petits, raconte-nous quelque chose. Voici l'hiver venu et les longues soirées où l'on aime à rester au logis. Vois-tu tes grands enfants s'arranger pour ne pas troubler ton récit. Autrefois c'était plus bruyamment, et sur tes genoux, sur vos genoux, jeunes parents d'alors, qu'on grimait pour vous demander et vous redemander, sans jamais s'en lasser « cette tant belle histoire, tu sais bien... ». Il suffisait que les personnages s'appelaient Croquemitaine, Riquet à la Houpe, Chat botté ou Chaperon rouge : qu'ils eussent force panaches, grands sabres, que leurs merveilleuses aventures en vinssent toujours à la plus grande confusion des mauvais garnements, et à la récompense des enfants sages sous forme de volumineuses tartines aux confitures. Avec quelle conviction nous écoutions haletant et bouché bâtie quand, à grand renfort d'imagination, tu mettais ton héros dans un grand péril fantastique ! Quel ravissement quand, avec non moins de combinaisons prodigieuses, tu le sortais d'embarras et faisais triompher la vertu sur le crime. L'heure passait ainsi, et, l'histoire finie, toute la nichée allait se blottir dans ses couvertures, ne prévoyant d'autre avenir que celui d'être un jour Marquis ou Marquise de Carabas, Prince ou Princesse des îles Bleuâtres..

— Depuis, bonne mère, tout cela a bien changé, et pourtant, nous te demandons encore des histoires. Voyons, tu les sais si bien faire ; d'autres que nous ont eu jadis plaisir à les entendre. Tu vois, la lampe est allumée, et à la table de famille toutes les mains se sont mises à leur besogne accoutumée, tricotage, broderie, frivilité, dessin ou cartonnage, toutes choses occupant les doigts et laissant l'esprit libre pour raconter ou entendre. Près du feu ton fauteuil, au pied duquel le chat semble faire bonne garde, et, complétant le cercle, les frileux ou les oisifs se rôtissant à qui mieux mieux les mollets. Dehors, le vent gémit, tout est froid, tout est sombre. dedans autour de toi, tout est paisible et doucement lumineux. Quelques réflexions sur les choses du jour, quelques malins propos sur tel ou telle du voisinage, et la conversation est tombée sans embarras pour personne. On n'entend plus que le bruit des aiguilles voyageuses, des ciseaux qui se hâtent, d'un enroulé qui tousser ou d'un désœuvré qui tisonne. — Bonne mère, c'est le moment, conte-nous quelque histoire.

Et la bonne mère, relevant ses lunettes d'un geste familier, se prit à nous regarder et à nous éclairer de ce sourire, où, tout tendre qu'il soit, on revoit le temps passé et les luttes subies ; de ce sourire des vieilles gens où la bonté seule est restée, s'est doublée même, comme pour remplacer l'espoir et l'entraînement qui s'y voyaient jadis et qui ont disparu à l'épreuve des années de la vie.

Se soulevant donc un peu dans son grand fauteuil :

— Il y avait une fois... dit-elle, en se laissant retomber ensuite, comme pour continuer plus à l'aise, accotée au dossier moelleux.

— Un roi et une reine... interrompit l'un.

— Qui n'avaient jamais eu d'enfants... continua l'autre.

Et tout le monde de faire chorus, pour prouver gaiement qu'une histoire, même pour de grands enfants, ne pouvait plus commencer par la vieille formule consacrée.